



Assemblée Générale FFCA 2019 Samedi 15 juin 2019 - Pouvoir

Nom et Prénom : _____

Association : _____

Numéro Adhérent FFCA : _____ Fonction : _____

Ne participera pas à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française des Chasseurs à l'Arc et ** :

- en tant que président d'association affiliée à la FFCA, donne procuration et les pouvoirs qui lui sont attachés à cet adhérent :

- en tant qu'adhérent à la FFCA, donne mon pouvoir à cet adhérent :

** *Rayer l'option éventuellement inutile.*

Nom et Prénom : _____

Association : _____

Numéro Adhérent FFCA : _____ Fonction : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Le nombre de pouvoirs détenus à ce titre par un seul adhérent ou un seul président d'association ne peut être supérieur à dix (10).

Les pouvoirs retournés en blanc à la FFCA sont attribués au président de la FFCA sans limitation de nombre.

Le nombre de pouvoirs détenus à ce titre par un seul président d'association ne peut être supérieur à cinq (5), le nombre total des voix ainsi détenu ne pouvant excéder un dixième (1/10) du nombre des membres actifs de la FFCA.

Les pouvoirs détenus, à quelque titre que ce soit, ne sont pas transférables.